

OFFRE D'EMPLOI

Policier municipal (F/H)

Cadre d'emplois des policiers municipaux

Temps complet



Missions

Le policier municipal exécute les missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence du Maire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Le travail de la police municipale se fait en coordination avec les autres forces de police et de gendarmerie.

Il assure également une relation de proximité avec la population.

Le respect de la déontologie, le sens du service public et des relations avec les usagers sont indispensables à l'exercice du métier.

- Assurer la médiation et la prévention de la délinquance ;
- Assurer la surveillance des quartiers et lieux publics ;
- Réguler le stationnement et gérer la mise en fourrière des véhicules abandonnés ;
- Constater par procès-verbal, les contraventions au code de la route ;
- Gérer les foules lors de manifestations ;
- Seconder, dans leurs fonctions, les officiers de police judiciaire ;
- Rédiger et transmettre les documents professionnels à chaque intervention.



Savoirs et compétences

SAVOIRS :

- ✓ Connaître les pouvoirs de police du maire et les attributions des administrations ainsi que les pouvoirs et les attributions des services de la sécurité et de la justice.
- ✓ Connaître les acteurs et les intervenants de la sécurité et de la prévention.
- ✓ Maîtriser le fonctionnement des administrations et établissements publics, les instances, processus et circuits décisionnels.
- ✓ Appliquer les techniques de communication, de gestion de conflit, de médiation ainsi que les techniques d'interpellation.
- ✓ Appliquer les techniques de neutralisation des armes et animaux dangereux.

COMPÉTENCES :

- ✓ Avoir le sens du relationnel, une grande capacité à communiquer et à coopérer pour développer l'information et le dialogue auprès de la population.
- ✓ Savoir faire preuve de pédagogie, psychologie, maîtrise de soi, discrétion et de disponibilité.
- ✓ Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur.

OFFRE D'EMPLOI

- ✓ Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire d'intervention.
- ✓ Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats.
- ✓ Analyser rapidement une situation ou des événements imprévus.
- ✓ Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises.
- ✓ Établir et rédiger correctement des rapports d'activités, des comptes rendus de mission d'ilotage et de prévention.
- ✓ Appliquer les consignes visant au maintien de l'activité et de la sûreté des locaux, des agents du service et du public accueilli.



Conditions d'emploi

En alternance, semaine le matin et semaine l'après-midi

Travail une semaine sur 2 le samedi pour le marché hebdomadaire

Heures supplémentaires pour couvrir certaines événements et manifestations locales



COMMENT PRÉSENTER VOTRE CANDIDATURE ?

La candidature est composée des documents suivants :

- Lettre de candidature motivant la demande d'emploi
- Curriculum vitae (CV) actualisé
- Le cas échéant, attestation de réussite au concours
- Le cas échéant, attestations des FCO suivies au cours des dernières années

Renseignements auprès du Chef de la police municipale Monsieur Jérôme RIGARD (jerome.rigard@apt.fr / numéro du poste : 04.90.74.00.13)



Envoyer à personnel@apt.fr.